

Filière inclusive des biodéchets : de l'assiette au compost au CH Mont de Marsan

Sanitaire

Date de publication : 6 mai 2025

Généralités

Objectif :

Mise en place d'une filière inclusive de tri des biodéchets : de l'assiette du patient au compost.
Le projet mis en œuvre a une triple ambition :
- généraliser le tri des biodéchets dans tous les services, au plus près du patient et conformément à la réglementation ;
- optimiser le bilan carbone de la filière par un traitement local et l'utilisation de matériel recyclé ;
- assurer un achat éco-responsable et inclusif par le recours à un atelier adapté (ESAT).

Le tri des biodéchets faisait l'objet jusque là d'une filière spécifique sur le GHT des Landes. L'acheminement était assuré par un prestataire privé, la valorisation assurée par un prestataire de méthanisation. Cependant le gisement des biodéchets restait principalement limité aux selfs et UCP (unité centrale de production de la restauration).
Le projet a été abordé sur tout le périmètre de l'établissement, y compris certains sites distants et de taille modeste. Il a reposé sur une démarche projet standard, avec un temps d'évaluation du tonnage initial en 2023, une maturation technique au premier semestre 2024 pour un démarrage opérationnel en juin.

Les biodéchets prennent 2 formes principales : DCT (les déchets alimentaires de cuisine et de table) d'une part, c'est à dire les restes de nos préparations de cuisine et de nos assiettes, et les déchets verts d'autre part. Le gisement principal de l'hôpital concerne les DCT, d'où l'idée d'aborder le projet depuis la table à manger du patient.

Enfin l'opportunité de développer cette filière avec un partenaire traditionnel de l'hôpital, l'ESAT des Jardins de Nonères, a créé une synergie profitable à tous. L'ESAT (Etablissement d'aide par le travail) est situé à moins de 600 m du site psychiatrique de Ste Anne. Les Jardins de Nonères accompagnent près de 120 personnes en situation de handicap. Sur l'ensemble des réponses inclusives d'accès à l'emploi et à une inclusion plus large, l'ESAT dispose de 5 ha et cultive sur 2 ha des légumes en agriculture biologique depuis 1995. Pour maintenir la fertilité des sols de ce maraîchage, il épand une infime quantité de compost dans ses champs (30 t/an), alors qu'il a la capacité d'épandre 80 t/an. La valeur des amendements organiques est une denrée précieuse afin de favoriser un modèle agroéconomique qui permet de garantir une production locale, de qualité dans un modèle économique efficient.
De plus, parmi ses autres activités, et en particulier les prestations d'entretien de jardins, l'ESAT et l'EAD accumulent chaque jour des déchets verts, ressource en carbone nécessaire à toute action de compostage.

Etapes de mise en oeuvre
- 1er semestre 2023: rapport de faisabilité technique, côté Esat ; évaluation des quantités produites en services, côté hôpital
- 12 septembre 2023: validation officielle du projet côté Esat sur la base du tonnage fourni par l'hôpital
- Mars à mai 2024: marché réservé de collecte et traitement des biodéchets
- 17 juin 2024 : première collecte (837 kg)

Essaimage

Les principaux leviers

Dans le cadre d'une démarche d'économie circulaire et d'une dynamique locale, le projet a impliqué, outre l'ESAT Les Jardins de Nonères :
- l'ADEME
- le Conseil Départemental des Landes.
Dans son principe, il est aisément duplicable à d'autres

Les principaux freins

Délai de validation.

hôpitaux. Mais concrètement, le territoire montois offrait une opportunité exceptionnelle d'aboutissement avec la proximité d'un ESAT spécialisé dans la production agricole.
Le projet permet d'apporter une offre de proximité à destination de gisements plus faibles avec une régularité dans la fréquence des collectes et un coût maitrisé. Aussi les étapes à venir concernent l'élargissement de la collecte à d'autres producteurs (restaurateurs...).

Témoignages

Grâce à notre partenariat avec les jardins de Nonères, le tri des Biodéchets a été optimisé dans l'ensemble des services du C H I .
Auparavant, seuls ceux de l'UCP et des Selfs étaient destinés à la méthanisation. Cette collaboration nous a permis de réduire notre empreinte carbone en privilégiant un circuit court, les jardins de Nonères étant situés à seulement 2.6 km des points de collecte.
Enfin, cette collecte,assurée par une entreprise inclusive, a favorisé l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap, renforçant ainsi notre engagement en faveur d'une démarche solidaire et durable

Aurore CHENILLE-HADDAOUI, Référente déchets hôpital

Avec cette nouvelle activité nous traitons à l'heure actuelle 10 tonnes mensuelles de déchets DCT (SPAN C3). Ceci nous a permis de valider notre agrément sanitaire.
Désormais nous envisageons une seconde phase de déploiement avec une collecte dans les restaurants et les établissements scolaires. C'est une vraie réussite qui a permis la création de 8 emplois et qui offre à la structure un compost de qualité qui répond aux normes NFU, utilisable en agriculture biologique. Cette activité s'inscrit complètement dans notre démarche de Ferme Urbaine portée par l'ESSMS les Jardins de Nonères.

Valérie KRUGER, Responsable qualité

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

nicolas.campestre@ght40.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 2 janvier 2023

Durée du projet : 18 mois

Centre Hospitalier Mont de Marsan 40000

Type de structure : Sanitaire / Public

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
Mise en place d'une filière inclusive de tri des biodéchets.

Les ressources

Temps

Environ 12 à 18 mois.

A considérer

Personnel (équipe projet, déploiement...)

L'ensemble des professionnels.

A considérer

Des compétences en interne

Une personne affectée à ce projet pendant quatre mois.

Peu

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

10/10

Remplace une pratique existante

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

La collecte s'effectue au plus près des gisements, avec un traitement local, limitant ainsi l'impact carbone (avec la suppression en sus des émissions de GES liés au process de méthanisation antérieur). Un cercle vertueux est mis en place: les sols, enrichis par l'apport d'amendements organiques produits sur place, produiront de nouvelles cultures également consommées localement ! Ce process répond ainsi aux objectifs de développement durable (ODD) 12 (consommation et production responsables), 13 (lutte contre le changement climatique), 15 (vie terrestre) et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs). Quantitativement, les collectes hebdomadaires s'élèvent à deux tonnes de biodéchets. En termes d'économie circulaire : les seaux utilisés sont recyclés depuis l'UCP (ce sont à l'origine des seaux de crème, etc…). Ils sont hermétiquement fermés avec leurs couvercles d'origine pour garantir l'hygiène et nettoyés dans les lave-vaisselles des offices.

Sur les professionnels : Impacts positifs

Des compétences externes (prestations externes)

ESAT Les Jardins de Nonères ; l'ADEME et le Conseil Départemental des Landes.

A considérer

Des équipements, du matériel

Récupération des seaux et équipements du self

Peu

Des financements (internes et externes)

Peu

Parties prenantes associées

- ✓ Direction
- ✓ Administration
- ✓ Services techniques
- ✓ Professionnels
- ✓ Bénéficiaires
- ✓ Tutelles
- ✓ Autres : ESAT Les Jardins de Nonères, ADEME, Conseil Départemental des Landes

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Le déroulement du projet a été particulièrement inclusif, tout le monde étant concerné: patients comme professionnels. L'efficacité du tri part en effet du plateau repas du patient, amené à séparer les DCT des autres déchets (serviettes en papier, emballages). Les professionnels sont concernés dès cette phase, pour l'expliquer aux patients. Ils le sont ensuite pour l'acheminement jusqu'aux seaux collecteurs. Ces récipients sont vidés par les logisticiens (en semaine) ou les ASH (le week-end et JF) dans les bacs ou caisses palettes des locaux réservés aux déchets. Enfin tous les professionnels déjeunant dans l'établissement sont amenés à trier également les biodéchets, aux selfs ou dans les services. la réussite du projet repose sur tous les agents de l'établissement, et à tous les niveaux : Ambassadeurs DD, agents de la logistique, stagiaire, Personnels hôteliers et de soin, cadres logisticiens, cuisiniers, etc... La réussite est celle de toutes ces personnes.

Sur les usagers : Impacts positifs

Le marché réservé aux ESAT lancé a permis de garantir un volume minimum de biodéchets, indispensable pour lancer et viabiliser l'opération. In fine, l'objectif de favoriser l'inclusion de personnes en situation de handicap (en créant notamment de nouveaux métiers) est bel et bien rempli. L'ESAT propose de nouveaux métiers aux usagers qui y travaillent, dans la cohérence des besoins du territoire. Ainsi, collecter permet à des usagers de devenir chauffeur livreur et faciliter une insertion en milieu ordinaire où ces compétences sont aujourd'hui recherchées. Deux personnes ont d'ores et déjà été embauchées sur ce projet, avec un objectif final de cinq.

Sur l'organisation : Impacts positifs

Sensibilisation et formation De ce fait, un effort important de sensibilisation a été mené, avec une personne affectée à ce projet pendant quatre mois: passage dans tous les services, présence aux selfs, etc... Un support a été diffusé autour de ces bonnes pratiques de tri. La stratégie de communication a reposé sur les moyens institutionnels disponibles en interne: publication dans le magazine du CH, informations lors des réunions de cadre, des ambassadeurs DD, etc... La communication externe s'est intensifié lors de l'inauguration prévue en janvier 2025.

Sur le médico-économique : Impacts positifs

Le coût de la collecte et du traitement s'élève à 510 € la tonne. C'est un coût similaire à celui des déchets ménagers, et moitié moins que celui des DASRI. Les coûts définitifs ne sont pas encore connus, mais évalués à 51 000 € pour la collecte et le traitement. L'équilibre du projet est réel. En sus de la récupération du budget précédent affecté à la méthanisation, le CH devrait bénéficier d'un versement fortement diminué de la contribution à l'Agefiph (association de gestion du fond pour l'insertion des personnes handicapées). Côté dépenses, des équipements de tri ont été déployés sur le self du site de Layné (18 k€). Dans le cadre d'une amélioration continue de la qualité, des sacs compostables ont été acquis deux mois après le début du projet afin de faciliter les tâches logistiques.